

## Lettre de Denis Diderot à Madame de Maux ( ?)<sup>1</sup>

Cet extrait a fait l'objet d'un commentaire, lui-même souvent cité : *A propos d'un fragment de lettre de Diderot* par Jacques Proust dans « Studi francesi » n°7, 1959, pp. 88-91. Je me permettrai un commentaire sur *A propos d'un fragment*, n'étant nullement convaincu par l'argumentation de M. Proust pour dater ce fragment. Nous laissons cependant la date de début novembre 1769, qui est la référence dans l'édition de la correspondance de Diderot.

---

[Grandval, début novembre 1769]

Celui qui a dit que nos sentiments ressembloient à la dorure, a dit une chose bien vraie. A force de s'étendre, il n'y en a partout qu'une pellicule si mince, si mince ...

J'ai lu toute la Correspondance de l'Isle de France à la cour de France. Ah ! mon amie, les larmes me sont venues cent fois aux yeux. Est-ce ainsi qu'on traite des hommes ? Il est impossible que vous vous fassiez une idée de ce que c'est qu'un intendant, qu'un commandant qu'on envoie à ces pauvres insulaires ; de ce que c'est qu'un tribunal de justice dans une colonie ; de ce que c'est qu'un négociant. Un négociant est une âme de bronze pour qui la vie de son semblable n'est rien, dont le but est d'affamer toute une contrée afin de donner du prix à sa denrée. Un juge est un loup qui a sans cesse les yeux attachés sur celui qui prospère et qui hâte dans le fond de son cœur le moment où il pourra l'impliquer à tort et à travers dans quelque fâcheuse affaire, le perdre ou le dépouiller. Le commandant et l'intendant, ce que ces atroces proconsuls, députés dans les provinces de l'empire, pour les désoler, les dévaster et s'enrichir, étoient autrefois chez les Romains. S'il se trouve parmi ces gens là un homme de bien, tel que ce pauvre Mr Dumas, malheur à lui. Il sera sans cesse croisé dans ses vues ; on sèmera tant de pièges sous ses pas qu'il ne pourra jamais les éviter tous ; on lui suscitera tant de haines, on le noircira de tant de calomnies, que le ministre sera forcé de le rappeler, etc.

[La lettre se poursuit sur d'autres sujets]

\*

Commentaire de J. P. Morel à « *A propos d'un fragment de lettre de Diderot* » de Jacques Proust.

Monsieur Proust essaie de dater cette lettre de Diderot en utilisant la date du rappel de Dumas. Proust écrit : « Le rappel de Dumas par Choiseul, qu'évoque Diderot dans sa lettre, se situe en novembre 1768. C'est donc après cette date que Diderot a pu ... ». Ce n'est pas exact. En effet, si c'est bien en novembre 1768 que Dumas apprend son rappel, d'abord officieusement par l'*Heureux* arrivé au Port-Louis le 12, puis officiellement par l'arrivée du *Massiac* le 27, en revanche la dépêche ministérielle est datée du 3 juillet, et la décision du ministre était connue dès les premiers jours du mois de juin.<sup>2</sup> Proust repousse sans justification jusqu'à fin 1769 : « cette lettre est vraisemblablement de 1769, et même probablement de la fin de 1769 », écrit-il. Non, l'argument ne tient pas.

Diderot pouvait apprendre la nouvelle de ce rappel dès juin 1768, par son ami Dubuq qui, premier commis en charge du Bureau des Colonies auprès du duc de Praslin,<sup>3</sup> fut forcément le premier informé de la décision du ministre. La proximité entre Diderot et Dubuq est notoirement connue, nous en avons ici une preuve s'il était

---

<sup>1</sup> Lettre à Sophie Volland. Extrait de la *Correspondance* de Denis Diderot Tome IX (Janvier 1769 – Décembre 1769) recueillie, établie et annotée par Georges Roth. Les Editions de Minuit. Extrait d'une lettre, pp. 196-197. Cette lettre a pour source : Copie Naigeon, B.N. *Mss. N.a.fr.* 13.783, fol. 133.

<sup>2</sup> Base docu=>19 novembre 1768 - Poivre à Crémont. Premières nouvelles de France par la frégate l'*Heureuse*.

<sup>3</sup> Le duc de *Praslin* ou *Choiseul-Praslin* détenait le ministère de la Marine d'où dépendaient les colonies. On réserve habituellement le nom de *Choiseul* à son cousin, au même moment, ministre des affaires étrangères.

besoin, puisque Diderot écrit avoir pu lire toute la correspondance de l'Isle de France, écritures sur lesquelles régnait Dubuq. Il est probable que cette lettre n'a pas été écrite longtemps après juin 1768, car l'émotion témoignée par Diderot laisse à penser qu'il vient d'apprendre la nouvelle quand il rédige cette lettre.

=====

(Sur les relations Diderot, Dubuq, Dumas, voir Michel Duchet, *Anthropologie et histoire ...*, pp. 131-132.)

\* \* \*